



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2018 (À CARACTÈRE D'URGENCE).**

**Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :**

### **DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE CARACTÈRE D'URGENCE DE LA SÉANCE :**

☞ Est informé que le Conseil Municipal peut parfois être amené à se prononcer sur l'urgence d'une convocation avant de débattre de l'ordre du jour d'une séance comme le stipule l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « en cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le Maire, sans toutefois être inférieur à un jour franc. Le Maire en rend compte dès l'ouverture de la séance du Conseil Municipal qui doit se prononcer sur l'urgence ».

Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient dans le cas présent de réunir le Conseil Municipal en urgence pour autoriser le Maire à signer le marché de travaux de mise en accessibilité au titre de la DETR 2018. Après avoir entendu l'argumentation de Madame Le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le caractère d'urgence de cette séance.

### **TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE DE MUSIQUE - CHOIX DES ENTREPRISES :**

☞ Accepte les devis suivants :

- Lot maçonnerie : entreprise AUBERT-GUIET Construction – 63 route des Vallées – 37510 BALLAN MIRÉ pour un montant total de 12 395.96 € HT, soit 13 635.56 € TTC
- Lot menuiserie : entreprise BODIN Francis – La Brétinière – 37340 CONTINVOIR pour un montant total de 2 847 € HT, soit 3 416.40 € TTC
- Lot électricité : entreprise Sylvain GAVEL – 17 Rue Brûlée – 37140 LA CHAPELLE SUR LOIRE pour un montant total de 866 € HT, soit 1 039.20 € TTC.
- Lot ascensorisation : entreprise ETNA France – 1 rue Françoise Giroud – 17000 LA ROCHELLE pour un montant total de 23 050.50 € HT, soit 24 318.28 € TTC
- Lot plaquisterie : entreprise FOULON Pascal – 3 rue de la Coudraye – 37140 BOURGUEIL pour un montant total de 3 065 € HT, soit 3 678 € TTC



- Lot peinture : entreprise BILLARD Jérôme – 3 rue du Chemin Vert – 86120 BEUXES pour un montant total de 1 966.24 € HT, soit 2 359.49 € TTC

Et autorise le Maire à signer les six devis sus-désignés pour un montant total de 44 190.70 € HT, soit 48 446.93 € TTC

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h30.***